

# Quand Talleyrand prenait les eaux, pied bot et cures thermales

Docteur Pierre Gouhot

Originaire de Mont-sous-Vaudrey, dans le Jura, diplômé de la Faculté de médecine de Lyon, le docteur Pierre GOUHOT a exercé à Bourbon-l'Archambault (Allier) de 1946 à 1986, y pratiquant la médecine thermique et la rhumatologie jusqu'à l'âge de la retraite. Des travaux qui concernaient l'histoire de la médecine et l'hydrologie lui ont valu d'être en 1972, puis en 1981, lauréat de l'Académie nationale de médecine.

Cette chronique sur les séjours de Talleyrand à Bourbon-l'Archambault est tirée du livre du docteur Pierre Gouhot «CETTE MEDECINE EN FORME D'HISTOIRES, de Louis XI à Louis Pasteur (pp. 139 à 150) publié par les Editions des Cahiers Bourbonnais, rue de l'Horloge, 03140 Charroux en Bourbonnais, 1991.

Né le vendredi 2 février 1754 à Paris, 4, rue Garancière, Charles-Maurice de Talleyrand-Périgord était le second fils du comte et de la comtesse de Périgord.

La comtesse avait une charge à la Cour, le comte un régiment.

De leur union était né un premier enfant qui mourut très jeune. Naquirent encore : en 1762, Archambaud, et en 1764, Bosson. Quant au deuxième enfant, Charles-Maurice, à qui est consacrée cette étude et qui s'illustrera comme on sait, laissant à la postérité le très célèbre personnage de Talleyrand, sitôt baptisé en l'église Saint-Sulpice, le jour même de sa naissance, il fut confié à une nourrice qui habitait au faubourg Saint-Jacques.

Elle l'éleva jusqu'à l'âge de 4 ans, soit jusqu'en 1758, sans que ses parents, assure-t-on, se soucient de cet enfant qui, âgé de quelques mois, aurait été victime d'un accident qui l'estropia. Il serait alors tombé d'une commode sur laquelle l'avait installé sa nourrice, se brisant le pied droit. La nourrice n'y aurait pris garde, et, l'enfant grandissant, les os se soudèrent comme ils purent. Du moins est-ce ainsi que la plupart des auteurs expliquent l'origine de l'infirmité, de la célèbre boiterie qui fera de lui plus tard, avec le poids des ans, le curiste assidu et persévérant que nous nous efforcerons d'évoquer. Une correspondance de Madame de Talleyrand à sa mère, en 1755, alors que Charles-Maurice, âgé d'un an, était en nourrice, laisse aussi à penser que ce pied bot n'était pas de naissance, car, parlant de ses enfants, elle ne mentionne pas que l'un d'eux soit atteint d'une infirmité quelconque. Elle écrit : (101) «J'espère que vous aurez plaisir à voir vos petits-enfants. Ceux de mon frère sont peut-être plus jolis, les miens sont vifs et de bonne humeur».

Le pied bot de Talleyrand ne serait pas une malformation congénitale. Il ne serait pas cette anomalie de naissance considérée comme la seconde grande malformation congénitale, venant, par ordre de fréquence, après les dysplasies de la hanche, et le plus souvent du genre pied bot varus équin. Il s'agirait plutôt d'une déformation ostéo-articulaire post-traumatique habituellement désignée par les auteurs du vocable de « pied varus accidentel ». D'observation rare, le «pied varus traumatique» est en particulier moins fréquent que le « pied plat valgus traumatique ». Pseudarthrose consécutive à des lésions osseuses siégeant à l'extrémité inférieure de la jambe, cals vicieux du cou-de-pied constitués à la suite d'un traumatisme du pied et de la cheville, peuvent en être la cause. Ce «pied varus traumatique» peut succéder à des fractures de Dupuytren, basses, sus-malléolaires, avec éclatements ou brèches du pilon tibial, déviation du pied, déjeté en dedans.

Tel put être le cas de Talleyrand dont on rapporte que, dès sa première enfance, il dut prendre appui, pour marcher, sur une sorte de béquille.

Les lésions ostéoarticulaires consécutives au traumatisme, d'abord réductibles, peuvent en effet devenir irréductibles, des rétractions ligamentaires et musculaires, voire des déformations osseuses bloquant les attitudes vicieuses. La marche se fait, par suite de l'adduction de l'axe antéro-postérieur du pied, sur le côté externe de la plante du pied, sur le bord externe et même sur la face dorsale du pied. Elle est incertaine, disgracieuse, les jambes écartées en rotation externe pour tâcher de corriger l'adduction. La tendance à un certain degré d'abduction compensatrice peut apparaître, entraînant du genu valgum. La boiterie est manifeste. Le pied bot de Talleyrand, «son pied bot rond et court, un vrai pied de cheval», disait la comtesse de Mirabeau, qui ne l'a évoqué ? La fameuse boiterie de Talleyrand, quel auteur, quel historien n'y a fait allusion ? On a même rapporté qu'il s'aidait, pour marcher, d'une canne dont il frappait bien souvent l'appareil de fer de la chaussure qui maintenait son pied et sa jambe droite, accompagnant ainsi sa marche d'un bruit métallique qui le signalait à ses familiers. Ses chaussures sont passées à la postérité. On a conservé à Valençay où il posséda, à partir du 7 mai 1803, un vaste domaine, ainsi qu'au musée Carnavalet, des chaussures du pied droit de Talleyrand. Elles rappellent une espèce de pied d'éléphant à armature métallique faite d'une tige de fer montant le long de la partie interne du mollet et venant se fixer sous le genou, au moyen d'un collier de cuir.

Troubles statiques et déformations consécutives au «pied varus accidentel» favorisent l'apparition de durillons et de callosités aux points de pression. Dans les cas anciens, on observe souvent la présence d'ostéophytes fusionnant parfois en un bloc compact le squelette jambier, les malléoles et l'astragale. L'ankylose osseuse se développe en extension. Apparaît une

arthropathie post-traumatique du pied et de la cheville, douloureuse, invalidante, dont l'évolution pourra être jalonnée d'épisodes inflammatoires aigus ou subaigus. Arthropathie qu'il faudra bien souvent traiter.

Notre propos concerne Talleyrand, illustre curiste s'il en fut. Attachons-nous à la crénothérapie dont il usa avec persévérance et qui garde, de nos jours, une place de choix dans le traitement des séquelles de traumatismes.

Très nombreuses sont dans notre pays les stations dont les eaux minérales permettent de traiter les affections ostéo-articulaires post-traumatiques. Le développement du thermalisme social au cours de ces vingt-cinq dernières années en confirme l'importance et tout l'intérêt.

Ce sont les eaux sulfureuses : sulfurées sodiques (Amélie-les-Bains, Ax-les-Thermes, Barèges, Luchon) - sulfurées calciques (Aix-les-Bains) - chlorosulfurées (Digne, Gréoux, Uriage). La plupart sont chaudes, leur température oscillant entre 45° et 60°, et radioactives.

Quelques-unes contiennent de la glairine ou barégine.

Ce sont les eaux chlorurées sodiques de Bourbonne-les-Bains, Bourbon-Lancy, Bourbon-l'Archambault. Ayant une teneur en chlorure de sodium inférieure à 10 g par litre, elle sont dites chlorurées sodiques «faibles»

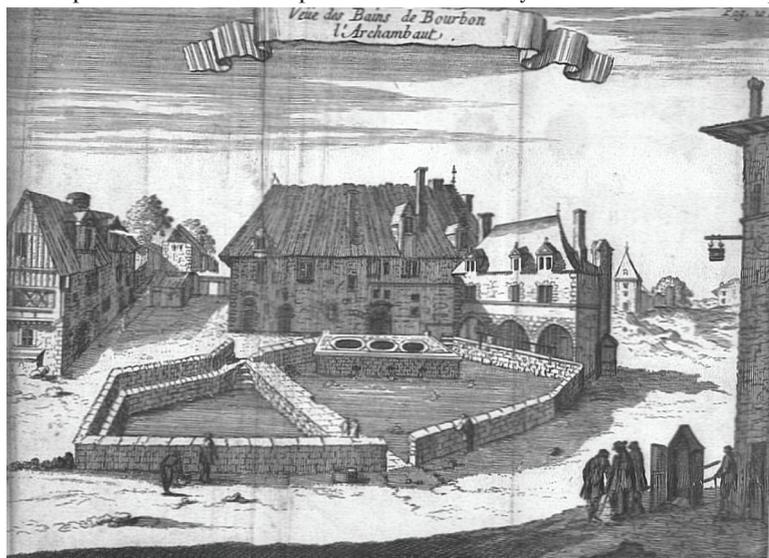
Lithinées à Bourbonne-les-Bains, carbo-gazeuses à Bourbon-Lancy et Bourbon-l'Archambault, ces eaux peuvent encore contenir de nombreux éléments minéraux, tels que silice, magnésium, brome, arsenic, fluor, fer, manganèse, en quantités infinitésimales. Elles sont remarquables par leur thermalité et leur radioactivité. Ce sont aussi les eaux hyperthermales, oligométalliques et radioactives : Chaudes-Aigues, Dax, Lamalou.

Ce sont encore les boues thermales : Dax, Balaruc, Barbotan, Préchacq, Saint-Amand. Il s'agit de boues naturelles, chaudes, radioactives et soufrées.

Les traitements thermaux n'ont pas manqué d'évoluer au cours des âges. Si la cure de boisson, souvent associée aux douches, était de pratique courante (mais souvent excessive) du temps de Talleyrand, c'est maintenant à la voie externe que l'on a généralement recours dans l'application des techniques de cure. Très diverses et variant bien souvent d'une station à l'autre, ce sont les bains (en baignoire ou en piscine), les douches (dont il est de nombreux types), les bains de vapeur, les massages sous l'eau (ou douches-massages), les procédés de rééducation en piscine thermale, enfin, s'agissant des boues végéto-minérales, les applications ou bains de boue.

L'influence de tels traitements est en général très favorable sur les séquelles de traumatismes. On observe le plus souvent la régression, sinon la disparition, des manifestations douloureuses, des raideurs articulaires, des contractures musculo-tendineuses, de l'amyotrophie, des oedèmes. Il nous a été permis de le constater dans 90 % des cas d'arthropathies post-traumatiques traités par la cure thermale de Bourbon-l'Archambault (102).

Bourbon-l'Archambault que, précisément, Talleyrand fréquenta avec assiduité. N'y effectua-t-il pas près de trente cures ? On pense qu'il y vint pour la première fois en 1800. Il avait alors 46 ans et il était, depuis le 22 novembre 1799, ministre des Relations extérieures du Consulat. Une lettre (103) qu'il adresse à Bonaparte avant de partir pour Bourbon-l'Archambault fait allusion à cette première cure. On y relève tout le bien qu'il en attend pour sa santé.



*Les thermes de Bourbon l'Archambault selon une gravure de 1690. La maison aux trois arcades, à droite existe toujours. Le même endroit, actuellement, vu sous un angle un peu différent*

Il revient à Bourbon-l'Archambault, au mois de juillet 1801. C'est l'époque des tractations entre le Consulat, Bonaparte étant premier Consul, et le Pape, à propos du Concordat qui sera signé le 15 juillet 1801. Au cours de ces tractations est débattue la propre situation de Talleyrand, ex-évêque d'Autun, vis-à-vis de l'église. N'a-t-il pas célébré, au Champ-de-Mars, le 14 juillet 1790, la messe de la fête de la Fédération, prêté serment, le 28 décembre de la même année, à la Constitution

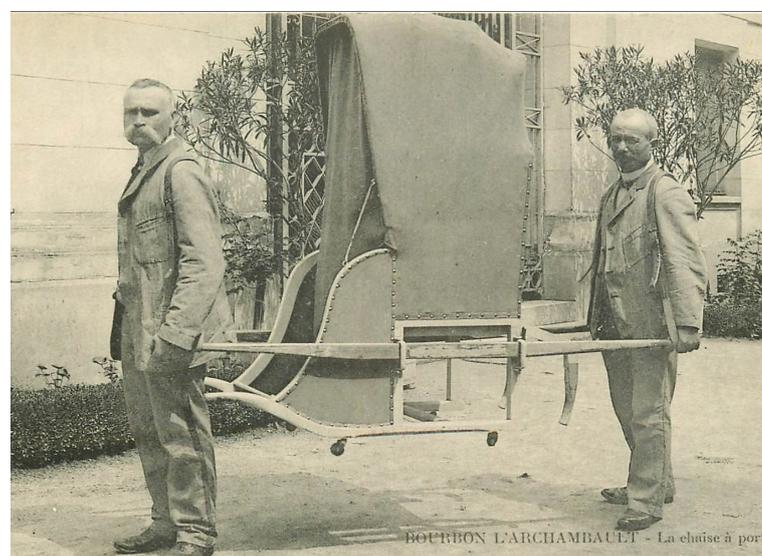
civile du Clergé, envoyé, le 13 janvier 1791, sa démission d'évêque d'Autun, et sacré, le mois suivant, le 24 février, les évêques constitutionnels ? A ces péripéties il participe, de Bourbon-l'Archambault, tout en prenant les eaux.

Le 10 septembre 1802, il épouse Madame Grand, née Catherine Noël Worlée. C'est en sa compagnie qu'il vient à Bourbon-l'Archambault, au cours de l'été 1803. Il suit, assure-t-on, avec application, le traitement de bains et de douches, persuadé que ces eaux entretiennent sa santé.

Il est pour la cité thermale l'hôte illustre.

Dès qu'il arrivait, la station était en effervescence. Une piscine spéciale lui était réservée, qui gardera l'appellation de «bain du prince». Il était accompagné d'une suite nombreuse dont faisait partie son médecin. Tout ce monde résidait dans différentes demeures, tandis que Talleyrand, selon Jean Orioux, s'installait le plus souvent au Logis Sévigné. Et l'auteur d'ajouter qu'à son habitude il ne faisait qu'un repas par jour, le dîner, repas qui en valait bien trois par l'abondance des mets et le choix des vins.

Pour André Castelot (104), «Charles-Maurice loge tout en haut de la petite ville, qui comptait alors 3.000 habitants, et non à l'actuel Hôtel-Talleyrand, comme on l'a cru jusqu'à présent. Il s'installait dans l'ancien prieuré des dames bénédictines de Saint-Menoux, une construction datant de Louis XIV, et qui appartenait alors à un sieur Sébastien Boudery. Devant lui se dresse la Sainte-Chapelle romane, l'église Saint-Georges, aujourd'hui reconstruite, mais qui était alors entourée, d'un côté, par son petit cimetière, et de l'autre, par une esplanade plantée d'arbres sur laquelle donnaient - et donnent toujours - les fenêtres du prince. Son appartement se compose principalement d'un beau salon blanc et or, dont les meubles sont recouverts de tapisserie d'Aubusson»



*Une chaise à porteurs à Bourbon selon une carte postale ancienne. La différence de taille entre les deux porteurs apparaît nettement.*

Et il raconte (105) : « Tous les matins, une chaise à porteurs vient le chercher pour le descendre - bien emmitouflé -, par la grande rue, et par l'actuelle rue de la Monnaie, jusqu'au Logis du roi où a été aménagé l'établissement de bains fondé par Gaston d'Orléans, frère de Louis XIII. La pente, longue de quatre cents mètres, est raide. Les deux porteurs, un grand et un petit - le grand se plaçant devant la chaise pour la descente et, à l'arrière, pour la remontée -secouent si fort M. de Talleyrand que, pendant longtemps, les habitants de Bourbon-l'Archambault se souviendront des violents cris de protestation poussés par le prince.

Le médecin inspecteur des eaux - ce fut, durant trente et une années, le docteur Faye puis son fils - attend devant le Logis du roi son illustre malade qui descend les trois marches conduisant à une manière de véranda

donnant, à sa gauche, sur la piscine publique, ouverte à tous les vents et où les malades peu fortunés se baignaient dans le plus simple appareil. A sa droite, se trouve l'entrée des trois piscines en grès d'Auvergne voûtées en plein cintre - celle des capucins, celle des hommes et enfin celle des femmes. La première où macère Charles-Maurice a vite été baptisée la piscine du Prince. Elle mesure 3,40 m sur 3,20 m. Tout en trempant longuement dans cette eau quelque peu refroidie, car elle sort des trois puits voisins à cinquante-deux degrés, le malade doit boire cinq ou six verres d'eau tiède, avant, pendant et après le bain. Talleyrand fait la grimace, car l'eau a un fort mauvais goût..

Puis, enveloppé dans un vaste burnous de laine blanche, toujours en vociférant contre ses porteurs, il remonte vers son prieuré, qui est, aujourd'hui, un centre d'enseignement général»

Des personnes en vue venaient se joindre à la suite de Talleyrand. Les jours s'écoulaient dans une ambiance de quiétude et de gaieté très provinciale. Il jouait volontiers aux cartes : au whist, et au creps (106), des heures entières. Il recevait les gens du pays, notables ou non, venus lui présenter quelque requête. Son barbier lui racontait les potins du bourg, le baron de Saint-Étienne ressassait ses souvenirs de Versailles, son médecin avait la manie des citations latines, un curé encore, l'abbé de la Romagère, qu'il rencontrait dans la station, composait des chansons. Il écoutait.

Il bavardait aussi, contant volontiers des anecdotes. Un jeune secrétaire, écrit Jean Orioux, disait que son maître «se livrait au charme de penser tout haut; on aurait dit un grand enfant se livrant au charme de la récréation» Il était en vacances. C'est pendant ce séjour d'été de l'année 1803 à Bourbon-l'Archambault que le ménage Talleyrand fit connaître Charlotte. Peut-être était-elle la fille de Madame Grand et de Talleyrand. Elle avait à peu près cinq ans et serait née en 1798, au début de leur liaison. Elle épousa en 1820 un neveu de Talleyrand, le Baron Alexandre-Daniel de Périgord.

En 1806, il ne put aller à Bourbon-l'Archambault. Il se rendit, en septembre, aux eaux de Wiesbaden.

Il avait alors 52 ans. Cette année-là, le 5 juin, il avait été nommé prince de Bénévent et, le 12 juillet, il avait signé, à Paris,



*«Le prieuré» où Talleyrand logeait à Bourbon-l'Archambault est aujourd'hui une structure d'accueil de la petite enfance. La relative modestie des lieux étonne.*

le traité constituant la Confédération des Etats du Rhin.

Il arrivera à Mayence, le 7 octobre, rejoindra ensuite Napoléon à Berlin, et arrivera en Pologne au mois de décembre. Il devait résider à Varsovie jusqu'en mai 1807.

Au cours des années suivantes, on le retrouvera, chaque été ou presque, curiste à Bourbon-l'Archambault. Sa femme, dont il est pourtant séparé et que l'empereur a éloignée de Paris, vient habituellement l'y rejoindre pour trois semaines. Ce qui fait dire à Jean Orioux que c'est alors la saison conjugale.

Au mois d'août 1811, Talleyrand est à Bourbon-l'Archambault, en compagnie de son frère Boson. La princesse de Bénévent, sa femme, est là. Il écoute, le soir, la lecture qu'elle fait à haute voix. Le jour, quand il ne s'adonne pas aux pratiques des bains et des douches, quand il ne boit pas d'eau thermale, quand il ne prend pas les eaux, il écrit un essai sur le ministère Choiseul. Le 10 novembre 1815, il avait été fait duc par Ferdinand Ier, roi des deux Siciles. Il revint à Bourbon-l'Archambault au cours de l'été 1816, accompagné de la duchesse de Courlande et de sa fille Dorothée. Le ministère qu'il dirigeait avait démissionné, le 24 septembre 1815, et il était en disgrâce. Le maire de Bourbon-l'Archambault qui était alors un « ultra » (ultra-royaliste) lui fit subir quelques vexations. Mal lui en prit, car, le plus ancien et le plus illustre client de la station s'en étant plaint, ce maire trop zélé reçut des remontrances du ministre de la police lui-même, Decazes, qui lui rappela « le respect dû toujours au rang de M. de Talleyrand dans quelque situation qu'il puisse se trouver ». Ce qui n'empêcha pas Talleyrand, lors d'un grand dîner donné à l'ambassade d'Angleterre, le 18 novembre suivant, de se plaindre publiquement d'avoir été espionné à Bourbon-l'Archambault.

En 1817 il fit une cure à Cauterets où il arriva le 7 juillet. Il y séjournera à l'hôtel de France jusqu'au 26 août.

Son médecin, le docteur Andral, qui ne le quittait plus, Dorothée de Courlande, sa nièce, et Mme Tyszkiewicz l'accompagnaient. Il y avait aussi son fidèle Courtiade et les femmes de chambre de ces dames. Et pour tout ce monde, une tonne de malles.

Les journées du curiste étaient bien remplies. Bains, douches, gargarismes, se succédaient, tant le matin que l'après-midi, et bien souvent, l'après-midi, il allait encore en chaise à porteurs boire de l'eau des sources situées au-dessus de la vallée, à la Raillère.

Ce séjour à Cauterets étant d'un mois et demi, le docteur Andral lui fit faire sa cure en deux périodes séparées par un temps de repos mis à profit par l'illustre malade et son entourage pour des excursions. Un guide les accompagnait, qui racontera plus tard qu'il avait promené « un petit vieillard boiteux qui prenait des eaux pour se raccommode la jambe ». Ils allèrent ainsi à Bagnères-de-Bigorre, puis à Pau. L'été d'après, en 1818, il prit les eaux à Barèges, en compagnie de Montrond.

Après ces deux cures pyrénéennes, il reprendra, au cours des années suivantes, la route de Bourbon-l'Archambault.

C'est ainsi qu'il y était en septembre 1824, lorsqu'il dut interrompre sa cure pour rentrer à Paris et se rendre au chevet du roi mourant. N'était-il pas grand chambellan de Louis XVIII, qui mourut le 16 septembre et fut enterré à Saint-Denis, le 23 septembre 1824 ?

Il revient à Bourbon-l'Archambault en juillet 1825.

Sa boiterie s'est accentuée depuis quelques années (c'est vers cette époque qu'on le surnommera le « diable boiteux »), il souffre davantage de ses jambes, il a 71 ans, et sa santé décline. Il s'ennuie à Bourbon-l'Archambault, se distrayant dans la

lecture des mémoires de d'Argenson.

Il y revient pourtant au cours de l'été 1827, tandis que Dorothee va à Nérès. Pauline l'accompagne : Pauline de Périgord, fille de Dorothee et d'Edmond, le neveu de Talleyrand, sinon de Dorothee et de Talleyrand lui-même. Elle a six ans et demi. Comme l'année précédente, il s'ennuie et trouve Bourbon-l'Archambault bien morne en cette saison de 1827. « Cette année, il n'y a pas un rhumatisme de connaissance », écrit-il, cité par Jean Orioux.

Il y fait cependant une nouvelle cure en 1828. Pauline, alors âgée de sept ans et demi, l'accompagne pour la deuxième fois. Il aime les enfants, il aime cette enfant, et, quittant Bourbon-l'Archambault, le 18 août, il écrit : « Je quitte Bourbon ce soir. Il a fait un tel temps depuis quinze jours que je ne sais si les eaux m'ont fait du bien ou du mal. Pauline a été mon seul plaisir. La seule approche d'une douce enfant a un grand charme... »

Il y sera encore en juin et juillet 1830. De Valençay il écrit en effet à Barante, le 14 juin : « Je quitte demain Valençay pour aller demander un peu de force dans les jambes aux eaux de Bourbon-l'Archambault où j'arriverai le 17... Mon projet est d'aller d'ici (Bourbon-l'Archambault) droit à Paris et d'y arriver le 24 juillet. Les eaux agissent encore sur mon vieux corps d'une manière insensible »

En 1832 il fera un nouveau séjour à Bourbon-l'Archambault, pour y soigner ses jambes mais aussi, écrit-il, « pour se coucher de bonne heure, manger juste le nécessaire, et pour n'être pas exposé à prononcer une parole d'un intérêt quelconque » Cette cure ne lui fut pas bénéfique. Le temps, cet été, était médiocre. Il se trouvait seul, sans Madame de Dino, sa nièce, dont il supportait mal l'éloignement. Il tomba et, de surcroît, fut atteint, ainsi qu'il le rapporte dans une lettre adressée à Royer-Collard, le 14 août 1832, « d'un gros rhume pour lequel on m'a fait prendre hier de l'émétique. Voilà où j'en suis » Il est alors bien diminué et n'a plus guère l'usage de ses jambes qu'il frictionne avec de l'esprit de vin mélangé d'eau bouillante. On le promène dans un fauteuil roulant, cadeau de Louis-Philippe : celui de Louis XVIII, qu'on a trouvé aux Tuileries.

Il va encore aux eaux, en 1835, à Bourbonne-les-Bains, cette fois.

C'est la fin de sa vie. Il mourra à Paris, le 17 mai 1838.

Au cours d'une existence si bien remplie et traversée des bouleversements politiques que furent la Révolution, l'Empire, la Restauration, la Monarchie de Juillet, très rares auront été, de 1800 à 1835, les années au cours desquelles Talleyrand n'aura pas effectué sa cure thermale d'été. Que cette étude soit une sorte d'hommage de la médecine thermale à la mémoire de celui qui fut l'hôte prestigieux de Bourbonne-les-Bains, de Barèges, de Cauterets, de Wiesbaden, mais surtout de Bourbon-l'Archambault.

## NOTES

(101) Jean Orioux. Talleyrand ou le Sphinx incompris. Flammarion éditeur. 1970.

(102)

a) Séquelles de traumatismes et cure thermale de Bourbon-l'Archambault - La Gazette des Hôpitaux, n° 15 du 31.5.1956. Docteur Pierre Gouhot.

b) Bourbon-l'Archambault. Station thermale du Rhumatisme - L'Expansion éditeur. Paris 1985. Docteur Pierre Gouhot.

(103) Jean Orioux. Talleyrand ou le Sphinx incompris, p. 370 Pierre Bertrand - Lettres inédites de Talleyrand (1889).

(104) André Castelot. Talleyrand ou le cynisme, p. 383. Librairie académique Perrin, 1er trimestre 1980.

(105) André Castelot. Talleyrand ou le cynisme, p. 383, 384 et 385. Librairie académique Perrin.

(106) Jeu de dés.